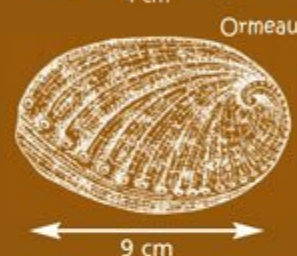
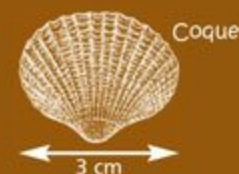


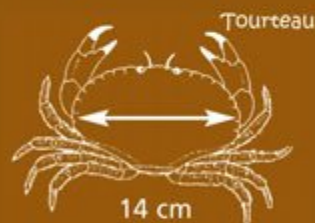
Tailles réglementaires et quotas par pêcheur

conforme à l'arrêté ministériel du 16 juillet 2009 et à l'arrêté DRAM du 4 février 2010.

Espèces	Quota	Taille	Engins autorisés	Ouverture
Coque	500 unités	3 cm	Griffe à dents ou râteau	Toute l'année
Huître plate	40 unités	6 cm	Couteau, croc, tournevis	Du 1/9 au 30/04
Huître creuse	72 unités	5 cm	Couteau, croc, tournevis	Du 1/9 au 30/4
Moule	5 litres - 350 unités	4 cm	Griffe ou couteau	Toute l'année
Palourde	100 unités	4 cm	Griffe, râteau, pelle triangulaire	Toute l'année
Bulot	non limité	4,5 cm	Griffe à dents ou râteau	Toute l'année
Fia (Mactre)	100 unités	7 cm	Griffe, fourche, râteau, pelle,	Toute l'année
Praire	100 unités	4,3 cm	Griffe, fourche (2 à 4 doigts), pelle triangulaire	Du 1/9 au 30/4
Amandes de mer	100 unités	4 cm	Griffes, fourche (2 à 4 doigts) pelle triangulaire	Du 1/9 au 30/4
Couteau	Non limité	10 cm	Griffe, pelle triangulaire, baleine	Toute l'année
Coquille St Jacques	30 unités	10,2 cm	Couteau, croc, époussette	Du 1/10 au 15/5
Ormeau	12 unités	9 cm	Couteau, croc, tournevis (pêche sous-marine interdite)	Du 1/9 au 1/5 marée de coef. ≥ 100



Espèces	Quota	Taille	Engins autorisés	Ouverture
Homard	4 unités	8,7 cm	Croc, gaffe, époussette	Toute l'année
Crevette grise	5 litres	3 cm	Epoussette, haveneau, bichette	Toute l'année
Bouquet	5 litres	5 cm	Epoussette, haveneau, bichette	Du 1/08 au 29/02
Tourteau	10 unités	14 cm	Croc, gaffe, époussette	Toute l'année
Araignée de mer	10 unités	12 cm	Croc, gaffe, époussette	Du 15/10 au 1/09
Etrille	40 unités	6,5 cm	Croc, époussette	Toute l'année



NUMEROS D'URGENCE EN MER :

18 Sapeurs pompiers

1616 Vers le CROSS
(Secours et Recherche en mer)
à partir d'un télé-
phone portable
ou 02 33 52 72 13

112 Urgence à partir
d'un poste fixe
ou d'un téléphone
portable

Canal **16** pour appeler les
secours au large
(CROSS)

Le Comité des Pêcheurs Amateurs
Granvillais vous souhaite
un agréable séjour et vous
remercie de votre coopération.

